www.worldcorruption.info/ulrich.htm D E F

Gerhard ULRICH

Morges, le 08.03.17

Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges
0041 21 801 22 88 catharsisgu@gmail.com



Gendarmerie nationale 44, Avenue des Voirons

F-01220 Divonnes-les-Bains France

cc:

Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), Mr. Zeid Ra'ad AL HUSSEIN Palais Wilson, 52, rue des Pâquis, CH-1201 Genève A tous les Membres du Conseil de l'Europe, atteignables par courriel Tous les Conseillers fédéraux suisses et leurs conjoints; le chancelier fédéral W. Turnherr A tous les magistrats judiciaires vaudois (670) atteignables par courriel A tous les parlementaires fédéraux suisses / vaudois atteignables par courriel A environ 200 journalistes — A toutes les ambassades accréditées en Suisse - A qui de droit

Requête d'établir des mandats d'arrêt internationaux contre Eric COTTIER, Procureur général du canton de Vaud, et Gabriel MORET, procureur vaudois à Yverdon-les-Bains

Madame, Monsieur,

Le 31.08.2002, le franc-maçon Claude BUDRY a mis le feu à sa ferme à Nonfoux VD et à la ferme mitoyenne de l'agriculteur Jakob GUTKNECHT, dans le but d'escroquer les assurances. Cela lui a réussi, avec la complicité de ses frères maçonniques qui gangrènent l'appareil judicaire vaudois. Ceux-ci ont démoli l'innocent GUTKNECHT, le condamnant avec préméditation à tort pour incendie par négligence, alors que les experts sont unanimes : il n'y pas eu autoignition de son foin. BUDRY possède aujourd'hui la résidence de ces rêves, alors que GUTKNECHT est malade et vit dans la misère. J'ai dénoncé ce crime/complot maçonnique publiquement le 04.11.16 par papillons et sur le Web: www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

Personne n'a déposé plainte et pour cause, car les preuves de ce crime crapuleux y sont publiées avec les pièces du dossier à l'appui.

PS: Les magistrats vaudois loyaux à la Constitution fédérale peuvent manifester leur attachement à l'Etat de droit en faisant faire suivre cette dénonciation aux autorités compétentes, et le faire savoir publiquement.

Par la suite, j'ai distribué dans l'intérêt public une pétition à ce sujet en 10'000 exemplaires à travers le canton de Vaud:

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2017-01-11_petitionvd-f.pdf

L'incendiaire criminel BUDRY a porté plainte le 20.01.17 pour atteinte à son «honneur» et le «procureur» MORET, sous les ordres de COTTIER qui est le régisseur de la corruption dans le canton de Vaud, m'a ensuite condamné à 100 jours-amendes le 24.02.17, car ils sont captifs de leur serment maçonnique, prêté sur leur vie, donc violant la Constitution fédérale (égalité, règles de la bonne foi, protection contre l'arbitraire). Dans son chiffon (annexe), MORET cite mon passé de prisonnier politique suisse, car je critique depuis 17 ans nos magistrats et le système judicaire irrémédiablement dégénéré, tout en étant un non-violent notoire. Je n'ai ni volé ni tué. Ce que ces condamnations valent, voir

www.worldcorruption.info/david_contre_goliath.htm www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_sauterel-f.pdf

Evidemment, MORET n'a pas pris la peine d'enquêter à décharge, car il ne mentionne nulle part le dossier GUTKNECHT, pourtant cité sur le flyer du 11.01.17. Et pour quelles raisons, BUDRY n'a-t-il pas porté plainte suite à mon message fournissant les preuves visuelles de son crime crapuleux? Voir: www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2017-02-07_petitionVD-f.pdf

Précisons que le Procureur général VD COTTIER est également l'architecte de 2 crimes judiciaires, soit les condamnations de François LÉGERET (L'affaire Légeret — Un assassin imaginaire, Jacques SECRETAN, éditions Mon Village 2016) et du Français Laurent SÉGALAT (5 livres, prouvant son innocence!), basées sur rien du tout. Pour le surplus, COTTIER fait fleurir la corruption: www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2016-06-03_Lauber_f.pdf

La France limitrophe et tout particulièrement les frontaliers français travaillant sur Vaud sont donc exposés à un appareil judiciaire vaudois qui s'est mué en organisation criminelle, couverte par les instances supérieures, y compris la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Je requiers des autorités françaises, qui connaissent également l'infiltration des sociétés secrètes dans leurs institutions d'Etat, de délivrer des mandats d'arrêt internationaux contre Eric COTTIER et Gabriel MORET pour appartenance à une organisation criminelle, afin qu'ils soient mis sous les verrous en cas de tentative de fuite sur le territoire de l'Union Européenne.

Respectueusement

Gerhard ULRICH

PS: Les magistrats vaudois loyaux à la Constitution fédérale peuvent manifester leur attachement à l'Etat de droit en faisant faire suivre cette dénonciation aux autorités compétentes, et le faire savoir publiquement.